

## Modalité d'inscription à l'école d'escalade du club alpin du Léman Année 2020 - 2021

### 7 groupes en fonction des âges au 1<sup>er</sup> octobre 2020 :

<b>Groupe 1 :</b>	7-8 ans	25 cours le mardi de 17h15 à 18h15 à la SAE du collège Champagne ainsi que 2 demi-journées en falaise.
<b>Groupe 2 :</b>	9-10 ans	25 cours le mardi de 18h15 à 19h45 à la SAE du collège Champagne ainsi que 2 demi-journées en falaise.
<b>Groupe 3 :</b>	11-12 ans	25 cours le mercredi de 16h30 à 18h15 à la SAE du collège J.J. Rousseau ainsi que 3 demi-journées en falaise.
<b>Groupe 4 :</b>	13-14 ans	25 cours le mercredi de 18h15 à 20h à la SAE du collège J.J. Rousseau ainsi que 3 demi-journées en falaise.
<b>Groupe 5 :</b>	15-18 ans	25 cours le vendredi de 17h30 à 19h30 à la SAE du collège J.J. Rousseau ainsi que 4 journées en falaise
<b>Groupe perf :</b>	11-18ans	12 cours le samedi de 10h à 12h30 à la SAE du collège de Margencelle ainsi que 8 demi-journées en falaise. <b>Ce cours s'adresse aux enfants passionnés et motivés qui participe déjà à un autre cours dans la semaine.</b>

Les sorties extérieurs seront principalement organisées au printemps et en été mais il y en aura peut être aussi lors des belles journées d'hiver et d'automne.

### Inscriptions :

Les jeunes qui étaient déjà inscrits pour la saison 2019/2020 sont prioritaires à condition de remplir la fiche d'inscription et de **la déposer** au local, **avec le chèque pour payer le cours, AVANT LE 30 JUILLET** (le cheque ne sera encaissé qu'en octobre lors du début des cours)

**Pour les nouveaux**, les fiches d'inscriptions sont classées par ordre d'arrivée au local du CAF et seront retenues en fonction des places disponibles.

Le chèque pour payer le cours doit accompagner la feuille d'inscription.

Le tarif d'inscription est fixé en fonction de la durée hebdomadaire du cours et du nombre de sorties en falaise :

- Groupe 1 : 130€
- Groupe 2 : 150€
- Groupe 3 : 180€
- Groupe 4 : 180€
- Groupe 5 : 220€
- Groupe perf : 180€

La fiche d'inscription peut être téléchargée directement sur le site web du CAF ou retirée à la permanence d'accueil du CAF Léman le jeudi dès 19h.

***Vous serez informés de l'acceptation de votre demande d'inscription à l'école d'escalade par mail mi-septembre 2020. Les cours commenceront début octobre.***

## **Confirmation d'inscription :**

**Après avoir reçu le mail d'acceptation de votre inscription il faudra nous fournir les derniers documents lors des deux soirées d'inscriptions fin septembre.**

Toute inscription sera validée par le club après avoir fourni le dossier complet.

### **Liste des documents à fournir :**

- Un chèque d'inscription à l'ordre du CAF Léman pour payer le cours (déjà fournie)
- Un certificat médical.
- La fiche d'inscription (déjà fournie)
- la licence au club alpin français du Léman (Nous vous incitons à la prendre en ligne sur le site du CAF Léman. Sinon vous pouvez la prendre au local du club (dans ce cas règlement par cheque) entre 45 € et 70 € selon l'âge)
- Une attestation d'assurance si non prise avec la licence.

**Nous vous rappelons que le local du CAF Léman est ouvert le jeudi soir de 19h à 20h, il est situé 2 rue des Italiens à Thonon-les-Bains.**